

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 08
- absents : 2
- exclus : 0

Séance du 18 novembre 2022 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, ARDISSON Jean-Claude.

Excusés : CORNAND Jean-Jacques (a donné pouvoir à THIRIOT Christian), BLAIN Bruno.

Date de convocation :

14/11/2022

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Chantal DUMAS

**Objet :**

**Délibération n°32.2022**

**Attribution de subvention Associations les Amis du cinéma de Buis et Sérénades en Baronnies pour l'année 2022**

Monsieur le Maire délègue à Laurence MARCHAL la présentation des demandes de subvention des associations les Amis du cinéma de Buis et Sérénades en Baronnies. Monsieur Christian THIRIOT a quitté la salle et n'a pas pris part au vote. Le pouvoir de Monsieur Jean-Jacques CORNAND n'a pas été pris en compte.

Madame MARCHAL propose les attributions suivantes :

Association	Montant attribué 2021	Montant demandé 2022	Montant proposé 2022
Les Amis du Cinéma de Buis	200		200
Sérénades en Baronnies	200	500	200

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à cette association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Fait à Beauvoisin, le 18/11/2022  
Christian THIRIOT, Maire.

